

ÉCOLE DOCTORALE N° 265
Langues, littératures et sociétés du monde

ÉTABLISSEMENTS

Université Sorbonne Paris Cité
Institut National des Langues et Civilisations
Orientales - INALCO

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Dominique Macaire, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Dominique MACAIRE, Université de Lorraine

Experts : Mme Mireille GARCIA, Université Rennes 2
Mme Emmanuelle GARNIER, Université Toulouse - Jean Jaurès
Mme Marinette MATHEY, Université Grenoble Alpes
M. Michel PETIT, Université de Bordeaux

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Andrea DEL LUNGO

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Langues, Littératures et sociétés du monde* (ED n° 265) est l'unique ED au sein de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), et l'une des 20 écoles de la Communauté d'Universités et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Cette originalité et ce rattachement satisfont l'ED, la cohérence Licence-Master-Doctorat (LMD) y étant ainsi assurée. Les projets antérieurs de co-accréditation ont été mis sous le boisseau, l'accréditation unique, dite « temporaire » dans le précédent rapport d'évaluation, apparaît stabilisée. Dans cet esprit, l'ED va prendre pour le nouveau contrat le nom d'*École doctorale de l'INALCO*, se rapprochant en cela d'autres établissements comparables (*École doctorale de Sciences Po* par exemple, au sein de l'USPC) soucieux d'accroître leur identité et leur visibilité.

Dans son périmètre actuel, l'ED *Langues, Littératures et sociétés du monde* accueille 309 doctorants (effectifs 2016-2017) qui préparent leur thèse dans l'une des 15 unités de recherche (UR) partenaires, dont sept unités mixtes de recherche (UMR) et huit équipes d'accueil (EA). Pour le nouveau contrat, l'ED compterait 14 UR dont une UMR « en restructuration », avec la création du futur Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est (IFRAE). Le nombre d'UR est de 15 pour l'actuel contrat et de 14 pour le projet (deux EA souhaitent se regrouper). La cohérence thématique est articulée autour de trois domaines principaux : sciences du langage ; littératures et oralités ; sciences sociales. Ces trois domaines s'ancrent dans les aires culturelles d'Europe orientale, d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, peu représentées dans les autres établissements de l'USPC. La liste des spécialités pour le diplôme atteint le chiffre imposant de 14 : Arts ; Economie et société ; Epistémologie, Histoire des sciences ; Études africaines ; Géographie humaine et économique ; Histoire, sociétés et civilisation ; Littérature et civilisations ; Philosophie ; Sciences de l'éducation ; Sciences du langage : linguistique et didactique des langues ; Sciences politiques et relations internationales ; Sociologie, anthropologie, ethnologie ; Traductologie ; Traitement automatique des langues. Cependant, certaines spécialités n'étant plus couvertes (en raison de départs en retraite notamment), une restructuration s'imposera.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

Le fonctionnement de l'ED *Langues, Littératures et sociétés du monde* est en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016. L'ED se compose d'un Conseil de 22 membres (avec les suppléants), répartis en quatre collèges selon le statut des membres. On note que trois membres extérieurs sur quatre sont des universitaires. En outre, l'ED dispose d'un Bureau de cinq membres, formé par le directeur, le Vice Président du Conseil scientifique et trois représentants des champs disciplinaires majeurs de l'INALCO, soit les sciences du langage, les littératures et oralités, les sciences sociales. On n'y compte pas de représentant des doctorants, ce qui est regrettable car cela permettrait de les impliquer dans la vie de leur ED. Depuis 2015, le Bureau prépare les réunions du Conseil de l'ED, en étudiant les dossiers et en élaborant les avis, et se réunit avant chaque séance du Conseil ; celui-ci se réunit avec régularité, au moins cinq fois par an, à l'initiative du directeur. Le dossier fourni par l'ED présente de manière transparente la façon dont les décisions sont prises (bilan annuel au Conseil, diaporama disponible), en décrivant les diverses tâches et actions menées. L'ED permet aux doctorants d'exprimer leurs commentaires sur son fonctionnement, ce que confirme l'entretien avec le groupe représentatif de 28 doctorants auditionnés par le comité Hcéres.

Depuis deux mandats, l'ED a plusieurs fois modifié ses domaines afin de s'adapter aux évolutions de l'INALCO et aux recommandations de la précédente évaluation. Cette ED dynamique se caractérise par sa

bonne intégration dans son établissement, dont elle bénéficie de l'image de marque. Les doctorants et docteurs auditionnés lors de la visite le confirment. Ils s'expriment librement et ont été force de proposition lors de l'entretien. L'ED entend renforcer cette identité par son nouveau nom *Ecole doctorale INALCO*. Un fort sentiment d'identité et d'appartenance règne dans l'ED.

Un Collège des Ecoles doctorales (CED) existe depuis 2014 au niveau de l'USPC. Ce CED se réunit régulièrement et propose des structures administratives d'appui aux ED. Il est très présent dans la politique menée (formations, suivi des docteurs, documents de référence comme la Charte du Doctorat et la Convention de formation). Ces documents, considérés par les ED comme définitifs, devraient cependant permettre un suivi et une autonomisation des doctorants : il reste à les faire évoluer. La compétence de l'ED couvre essentiellement les actions de scolarité (inscriptions) et l'attribution des contrats doctoraux Établissement ainsi que les autres contrats doctoraux existants. Les autres compétences sont largement dévolues aux UR ou au CED, selon les cas. Dans ce contexte, la valeur ajoutée propre de l'ED gagnerait à être mieux identifiée.

L'ED *Langues, Littératures et sociétés du monde* dispose de moyens d'action nombreux, d'un budget annuel confortable (65 000 €) incluant le soutien à la mobilité (36 %), la formation (28 %) et les soutenances (à hauteur de 25 %), de salles et de deux agents administratifs (une contractuelle à 80 % de catégorie B et une adjointe technique de recherche à 100 % de catégorie C). Au sein de l'établissement INALCO, la Direction de la Recherche et des études doctorales vient en appui de l'action de l'ED. Toutes les conditions sont réunies pour une action efficace.

La communication, si elle n'apparaît qu'en filigrane dans le dossier fourni, est aisée, effectuée essentiellement par courriers électroniques (pour les contrats, des appels d'offres, etc.). Elle concerne les doctorants comme les encadrants. Le nom des doctorants représentants au Conseil de l'ED est indiqué à tous. Les doctorants eux-mêmes peuvent s'appuyer sur le secrétariat de l'ED pour diffuser des informations, s'ils le souhaitent. Il existe un site web à jour. La communication interne est facilitée par la localisation sur site des doctorants au sein d'une Maison de la recherche de l'INALCO, où se trouve également la Direction de la recherche et des études doctorales. Une lettre mensuelle de diffusion complémentaire (contenus indiqués et vigilance à la complémentarité avec les lettres existantes signalée) est envisagée dans le projet porté par l'ED pour le prochain contrat quinquennal.

Les procédures de recrutement sont conformes, laissées en tout premier lieu à l'appréciation des UR partenaires, qui valident les choix des directeurs de thèses. Les sujets des contrats doctoraux sont mis en ligne par l'ED en amont du concours, de façon à informer largement de leur existence. Les modalités de recrutement des doctorants sont transparentes et clairement expliquées dans le dossier. Leur nombre est conséquent et issu de diverses sources (contrats établissement, contrats région, contrats de l'Ecole normale supérieure (ENS), conventions industrielle de formation par la recherche (CIFRE), bourses à l'international, etc.). En revanche, l'ED n'affiche pas de thèses prioritaires, bien qu'elle ait défini trois axes (*cf. supra*). La politique de recrutement de l'ED et de ses UR est néanmoins cohérente, puisque plusieurs critères explicites président au choix des candidats. Cette procédure évolue, y compris depuis 2016 avec une précision à apporter (niveau scientifique) sur la « description des sources en langue orientale », et en 2017, où comme dans bon nombre d'autres ED en France, une note minimal de 14/20 au mémoire de 2nde année de master (M2) est désormais exigée, outre la mention Bien au master. Cette vigilance à l'évolution et à l'adéquation des aires de recherche et des doctorats entrepris est tout à fait louable. Tous les dossiers de demande d'admission sont alors présentés au Conseil de l'ED pour validation des inscriptions, après préparation par le Bureau. Chaque futur doctorant a accès à l'information sur le site web.

Le taux d'inscription durant le contrat est resté stable, avec une légère baisse en 2013-2014. Cette stabilité montre l'attractivité de l'ED et de ses laboratoires d'adossement, dans une période où de nombreuses UR ont perdu des effectifs en Sciences humaines et sociales (SHS). Selon les données présentées dans le dossier fourni par l'ED, sur 50 entrants (2016-2017), 20 sont financés pour trois ans, ce qui est un bon taux. Cependant, les chiffres ne sont pas cohérents avec ceux des Annexes (Tableau récapitulatif : « 28 financements spécifiques sur 309 inscrits »).

La politique de gestion des fins de thèses (nombre important de thèses supérieures à trois ans ; thèses financées prolongées après trois ans) n'est pas explicitée. Aucun commentaire n'est proposé sur le nombre d'abandons dans le dossier fourni, ce qui est regrettable, d'autant que sa variation annuelle est très forte (entre 15 et 33, selon les années durant le contrat). L'entretien avec la direction montre une politique incitative à la soutenance pour les thèses longues, tandis que le nombre annuel d'abandons est très important (19 thèses soutenues et 18 abandons en 2016-2017 par exemple). La moyenne affichée de durée des thèses soutenues dans l'année est de 5,5 ans, en conformité avec les valeurs nationales en SHS.

L'ED *Langues, Littératures et sociétés du monde* mène une politique claire de recrutement de ses doctorants, ce qui leur permet notamment de s'intégrer dans leur école. Les deux générations (inscrites avant l'arrêté de 2016 et après) sont réparties en deux groupes de fonctionnement. En revanche, la distinction entre leurs profils de recrutement (salariés, étrangers, etc.), et de ce fait entre des besoins spécifiques, ne semble pas être assez prise en compte, en dehors d'une approche « au cas par cas », qui n'est quant à elle, pas assez explicite pour les doctorants en termes de politique d'accueil. Une clarification (en ligne et dans le Livret du doctorant) sera nécessaire.

L'ED possède une très bonne ouverture internationale grâce à ses UR d'adossement et à la tradition de l'INALCO. Elle soutient les mobilités internationales et des formations en langues, et elle encourage les cotutelles. Mis en place grâce aux UR, les partenariats internationaux sont de qualité et nombreux, d'autant qu'un tiers des doctorants sont étrangers. Toutefois, ils sont trop peu exploités dans le quotidien de l'ED (comités de suivi, expertises de dossiers d'inscription, formations, etc.). Leur affichage et leur existence ne génèrent pas suffisamment « d'effet ED », *i.e.* ne montrent pas suffisamment la valeur ajoutée d'une ED dans l'établissement. Ils sont reliés essentiellement aux UR, et de ce fait, marginalement à l'ED elle-même. L'école a toutefois une bonne politique d'incitation aux cotutelles, en dépit de la lourdeur des dossiers à constituer. La conscience des langues « utiles » pour chaque doctorant, le renforcement de la langue des corpus et l'entraînement au FLE (français Langue étrangère) ou à l'anglais caractérisent cette ED.

Dans le dossier fourni comme dans la présentation de la direction, la priorité de l'ED réside dans un recrutement de bonne qualité scientifique adossée aux domaines et axes retenus. La préparation et la durée du doctorat viennent au second plan, tout comme le souci de la carrière à envisager pour chaque doctorant/docteur (il manque des formations spécifiques aux SHS pilotées par l'ED, une aide à l'insertion professionnelle hors cadre universitaire académique, des liens avec la recherche internationale pour favoriser l'insertion des docteurs, une analyse fine des chiffres).

Le suivi des doctorants est désormais bien encadré par la mise en place des comités de suivi individuel (CSI), un dispositif apprécié par les doctorants, et dont les procédures, votées en Conseil, sont claires. La dimension scientifique y prime sur l'accompagnement du processus de doctorat à partir de la 3^e année, ainsi que sur la régulation des difficultés que peuvent rencontrer les doctorants (dont on ne sait si elles sont identifiées et/ou prises en charge ; en tout état de cause, il n'y a pas de référent au sein du Conseil ou du Bureau pour ce faire). La procédure privilégie des attendus quantitatifs (nombre d'heures de formation par exemple) et la présentation des travaux de recherche (dès la première année selon le Livret du doctorant), plutôt que le suivi d'une biographie étudiante en cours de professionnalisation *via* l'excellence scientifique. Ce suivi pourrait être davantage adossé à un référentiel de « compétences docteurs ». Le comité de suivi individuel jouit d'un effet « promotion » sur les doctorants.

• Encadrement et formation des doctorants

Les 123 encadrants référencés dans le tableau récapitulatif des effectifs 2016-2017 joint au dossier fourni par l'ED, ne sont pas tous directeurs de recherches ou HDR. Les précisions demandées par le comité Hcéres quant aux données n'ont pu être apportées. Il conviendrait de préciser les statuts exacts et d'indiquer le nombre d'encadrants actifs, et non potentiels, en distinguant les co-encadrements. Lors de l'entretien, la direction a informé les membres du comité qu'il y a deux sessions par an avec en moyenne 2 à 3 soutenances d'HDR par session, soit 4 à 6 HDR enregistrées par an.

Le CED a limité à dix le nombre maximal de doctorants par encadrant pour les ED (vote collectif, mais les ED font leur choix final). L'ED a choisi de fixer à 8 le nombre maximum d'encadrés par encadrant depuis 2017 (10 au début du contrat). Le taux d'encadrement affiché de l'ED est de 2,5 doctorants/encadrant (tableau récapitulatif des effectifs), et de 3,26 dans le bilan-autoévaluation de l'ED (p. 8). Cette valeur moyenne est faible mais présente de fortes variations (entre 0,5 et 11) selon les UR. Il n'y a toutefois pas de concordance entre ces données et celles répertoriées dans le tableau « Potentiel d'encadrement » fourni par l'ED qui indique que le nombre maximum de thèses encadrées est de neuf, valeur qui pourrait intégrer des thèses en cotutelles ou des codirections. Des précisions seraient donc nécessaires pour expliciter les faits et les politiques engagées ou visées. À ces encadrants, s'ajoutent des co-encadrants extérieurs. Là encore, une meilleure lisibilité et traçabilité des encadrements serait bénéfique à l'ED et serait sans doute à mettre en relation avec le périmètre des spécialités à réviser. Globalement, les chiffres existants mériteraient une analyse approfondie et une étude de leur variation au cours du contrat écoulé. En effet, les chiffres disponibles (taux d'encadrement médian, variations du nombre de thèses soutenues annuellement ; flux d'entrants/sortants, etc.) ne sont pas suffisamment analysés. Il y a parfois une distorsion entre les chiffres des annexes (tableaux) et

ceux du dossier commenté. Diverses données (nombre de thèses soutenues, durée moyenne des thèses) mériteraient des commentaires explicatifs pour mieux cerner les orientations de l'ED, les évolutions visées et la mise en cohérence du projet. L'arrêté de 2016, prévoyant des thèses pouvant aller jusqu'à six ans pour les doctorants non financés, n'a pas été pris en compte. L'ED ne fait pas état d'un seuil minimum de financement du doctorat, ce qui est regrettable, en particulier pour les doctorants en cotutelles ; l'école a seulement précisé lors de la visite que 20 % de ses doctorants sont enseignants.

L'offre de formation est riche et adaptée aux attentes des doctorants. Plusieurs prestataires sont invités à proposer des modules de formation. L'ED *Langues, Littératures et sociétés du monde* orchestre ainsi l'offre entre ses UR partenaires, la bibliothèque (Bulac) et le Centre de formation des doctorants à l'insertion professionnelle (CFDip). Elle pourrait demander que soient proposées davantage de formations transverses spécifiques aux SHS, et que le nombre de places réservées aux SHS soit supérieur. En effet, selon les entretiens entre le comité Hcéres et les doctorants de l'ED, il s'avère que l'annonce du nombre d'heures de formations attendues par l'ED ne répond pas à leurs demandes dans certains domaines et qu'ils doivent faire des choix par défaut pour atteindre le nombre d'heures attendues.

Les doctorants auraient ainsi besoin de mieux connaître les attendus de leur ED en termes de formation doctorale : nombre d'heures par année de doctorat, en référence aux 180 h affichées par l'ED dans le Livret ; répartition entre les formations scientifiques/disciplinaires, les formations méthodologiques, les formations de préparation à l'emploi, la validation et l'évaluation des modules de formation suivis, aide à la définition d'un parcours de formation. Si les formations sont dites obligatoires par l'ED, les doctorants n'en sont pas convaincus. Ils signalent en effet à plusieurs reprises un traitement souple, au « cas par cas ». Leur outil de suivi est le *Livret du doctorant* qui donne la liste des formations suivies, et préfigure le *Portfolio*. Produite par le CED et disponible pour les nouveaux doctorants, cette première version du *Portfolio* demanderait à évoluer pour être un outil d'accompagnement davantage pédagogique, notamment pour aider à orienter le parcours de formation individuel, et à développer l'autoévaluation de l'acquisition de « compétences docteurs ». En effet, le Livret actuel présenté par l'ED suit une logique plutôt administrative (celle d'une collecte de signatures validant des formations, sous forme d'attestations réunies dans le livret), mais non une approche autonomisante des doctorants dans l'acquisition de leurs « compétences docteurs ». Aucun référentiel de compétences par exemple n'y est joint ou n'est indiqué sous forme de lien ou de renvoi, ce qui pourrait être attendu d'une école doctorale. Un an après sa mise en place, l'analyse du *Portfolio* et de ses améliorations potentielles fait largement défaut dans le dossier fourni, d'autant que des échanges avec les doctorants serait source d'amélioration rapide. Leurs besoins ne semblent pas avoir été suffisamment identifiés ni pris en compte en amont, tout comme leurs retours d'expériences sur le doctorat, leur formation et leur suivi individuel.

Une crainte a été évoquée lors des consultations avec les doctorants et la direction de l'ED, avec la possible diminution des formations du CFDip. Les doctorants signalent qu'ils n'accèdent déjà que difficilement à certaines formations, en raison du nombre réduit de places offertes pour toutes les ED ou du trop faible nombre de sessions, e.g. la formation à la rédaction scientifique avec LaTeX n'offre que douze places par session et ne comporte pas d'offre appliquée aux SHS.

Les doctorants sont actifs et participent bien aux formations proposées. Ils développent un sentiment d'appartenance à leur ED, la seule de l'INALCO, un peu comme dans une école, en dépit de la grande variété de domaines de recherche ou d'aires culturelles et de langues représentées (une centaine). Les formations proposées y contribuent. L'offre de formation de l'USPC est complétée par celle des partenaires historiques de l'INALCO (Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) ou Ecoles pratiques des hautes études (EPHE), par exemple) dans des domaines spécifiques et disciplinaires. La direction de l'ED signale l'intérêt de ces formations pour l'ouverture d'esprit des doctorants (approches comparatives, élargissement des aires culturelles et linguistiques). On peut y ajouter l'intérêt de la découverte d'autres environnements de recherche qui évitent un renfermement d'école sur elle-même. L'ED organise une journée d'accueil des nouveaux doctorants, fort utile pour ceux qui viennent de l'étranger, qui se déroule en novembre, une fois la plupart des inscriptions effectuées. Les « anciens » doctorants pourraient y être davantage associés, par exemple avec des systèmes de tutorat des primo-arrivants. L'ED ne signale pas l'organisation d'autres animations auprès des doctorants, qui sont alors assurées au sein des UR.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Cette section montre à nouveau le relatif manque de fiabilité dans les données chiffrées incluses dans le dossier fourni en amont de la visite.

L'ED *Langues, Littératures et sociétés du monde* ne prend pas en charge directement la collecte des données. Cette collecte relève soit de la Direction de la Recherche et des services administratifs, soit d'une enquête (ADOC) commandée en 2016 par l'USPC. Les données existantes sont insuffisamment approfondies dans le dossier fourni par l'ED et mal mises en relation entre elles pour servir à sa politique scientifique. Certaines rubriques ne sont pas suffisamment renseignées, ou analysées (données variables sur les 3 ans dans le tableau, évolution peu explicitée ; importance des catégories de recrutement dans l'enseignement, mais absence des autres catégories ; etc.). Il semble également que les données soient issues de différents partenaires et n'aient pas été conçues de façon à jouer un rôle, par exemple dans la réflexion sur l'insertion des docteurs. Or ces données sont dites « présentées au Conseil », sans que l'on dispose – à nouveau – de leur analyse dans le dossier (ou lors de l'entretien lors de la visite). Il manque des pistes d'action qui en résulteraient dans le projet, et proposeraient ainsi un vrai projet adossé à une politique d'ED. Les catégories d'insertion principales des docteurs de l'ED de l'INALCO sont l'enseignement supérieur et la recherche (6 sur 20, 10/32, 8/35) et des situations dites « inconnues » (10/20, 7/32, 9/35). Ces résultats mériteraient une plus grande attention dans leur analyse et dans les orientations quant à la politique de l'ED. On pourrait notamment envisager de mieux piloter le rapport formation/insertion au vu des chiffres récoltés. On peut penser que l'ED délègue trop fortement cette dimension et ne s'empare pas assez des résultats produits pour adosser ses formations aux besoins des futurs docteurs.

Les résultats de l'enquête menée sur la poursuite de carrière des docteurs font l'objet d'une diffusion dans la presse grand public (articles dans *Le Monde*, Notes de l'AEF, ou *Newstank*, par exemple). Il s'agit d'une bonne stratégie pour renforcer l'image du doctorat en France et, au-delà du monde académique, de sensibiliser les employeurs potentiels au recrutement de docteurs.

La politique de valorisation des thèses est forte, avec l'encouragement (y compris en termes d'information, par des listes de diffusion spécifiques vers les doctorants en fin de doctorat) à la candidature aux Prix de thèses, aux nombreux Prix répertoriés, et à l'existence d'un Prix de thèse INALCO. La dimension scientifique prime sur la dimension insertion professionnelle et profite à l'ED en matière de rayonnement scientifique.

En conclusion, les données sur la poursuite de carrière des docteurs issues de l'ED sont trop rapidement traitées, voire non exploitées, privant ainsi l'école d'outils précieux pour son pilotage et pour sa communication auprès de ses parties prenantes.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

Le dossier fourni présente peu d'analyse des données disponibles ou n'y recourt pas suffisamment. Si les aspects logistiques et les procédures sont largement commentés, les éléments d'étude des taux de soutenance, des abandons ou des effectifs ne sont malheureusement pas suffisamment mis en avant. Il ne ressort pas du dossier fourni que l'INALCO ou l'USPC aurait procédé à une autoévaluation interne de l'ED, qui aurait pu servir à mieux préparer le dossier et le projet qui est peu développé. Il s'adosse de manière limitée au précédent contrat et présente quatre axes que l'ED entend approfondir durant le prochain contrat. Or les restructurations, le changement de nom, etc., provoqueront des modifications qui entraîneraient sans doute des évolutions sur lesquelles la direction de l'ED pourrait anticiper. Le départ en retraite de certains directeurs de recherche pourrait être mieux analysé et préparé de diverses manières. L'ED annonce seulement une réflexion à venir sur ce point, quant au nombre de 14 disciplines existantes et non nécessairement toutes couvertes à l'avenir. Elle ne propose pas d'autres pistes. Le projet annonce une réflexion à conduire sur les modalités de recrutement et de suivi des doctorants, mais il n'est pas assorti de priorités pour l'avenir ou de propositions concrètes.

Les documents issus des attendus de l'arrêté de 2016 méritent d'être ajustés, voire révisés, pour convenir à l'esprit du doctorat et non plus de la seule préparation d'une thèse, comme par le passé. Cette évolution n'est pas suffisamment perceptible en dehors d'une volonté de mise en conformité (instances décisionnelles, ajout de documents, comité de suivi par exemple). L'évolution sensible vers une préprofessionnalisation d'excellence est encore en devenir dans cette ED.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED *Langues, Littératures et sociétés du monde*, branche doctorale de l'INALCO dans le processus LMD, bénéficie de l'image et du positionnement de l'établissement auquel elle est adossée en tant qu'unique

ED. Elle entend être conforme aux textes en termes formels (gouvernance ; suivi des doctorants ; offre de formation ; etc.). L'ED s'attache à élargir les financements de thèse et à valoriser les meilleures thèses.

Le bilan reste toutefois relativement peu fiable, en raison du manque de données précises et complètes (taux d'encadrement, soutenances et abandons, poursuite de carrière), dans le dossier fourni comme lors de la visite. Ce déficit de données n'a pas favorisé une analyse factuelle. On peut se demander si l'ED a réellement conscience de l'importance des données comme outils de pilotage de l'ED et de communication, ou si elle manque de soutien pour collecter et analyser ses données. L'autoévaluation et le projet ne commentent pas les chiffres dans une perspective prospective, ce qui est regrettable.

Certains aspects sont positifs et méritent d'être soulignés, comme la participation des doctorants aux formations, leur sentiment d'appartenance à leur ED et à leur établissement, ou les résultats de l'insertion professionnelle à trois ans, qui s'effectue essentiellement dans le monde académique pour cette ED.

• Points forts

- Adossement scientifique de qualité, forte synergie ED/UR, adossement à l'INALCO qui apporte un soutien important en termes de moyens (aide logistique : budget, personnels et locaux).
- Ouverture internationale : nombreuses cotutelles et codirections, soutien actuel et envisagé à la mobilité doctorante.
- Dispositifs de suivi des doctorants : comité individuel de suivi mis en place rapidement après l'arrêté de 2016 et étendu aux doctorants de 1^e et 3^e année.

• Points faibles

- Maîtrise insuffisante des effectifs sur la durée du parcours : taux d'encadrement et de soutenance notamment.
- Taux d'abandons relativement important. Si l'ED encourage ses candidats excellents, elle ne montre pas un soutien assez solide pour ceux en difficulté (thèses longues, abandons), ni une analyse de ces situations.
- Manque de données de pilotage et de procédures d'exploitation des données.
- Faible présence de l'ED dans l'organisation de manifestations adossées à sa politique scientifique : l'ED organise une Journée de rentrée pour les primo-arrivants mais ne propose pas de manifestations scientifiques de nature à fédérer les doctorants et à leur donner un plus grand sens de la pluridisciplinarité. Elle leur donne peu d'occasions de se rencontrer ou de soutenir les doctorants plus rarement présents sur site, tels les doctorants étrangers. Les UR pilotant les manifestations, les initiatives laissées aux doctorants sont trop peu nombreuses.

RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres propose les pistes de réflexion suivantes :

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

Il conviendrait de restructurer les 14 intitulés des spécialités des diplômes durant le contrat, pour les mettre en adéquation avec la réalité des encadrements potentiels, ce dont l'ED a conscience.

L'ED devrait prioritairement chercher à améliorer son travail sur les données relatives aux taux de soutenances et d'abandons, qu'elle les recueille elle-même ou non. Elle devrait pour cela veiller à se donner les moyens d'analyser des données de pilotage plus complètes et davantage systématiques.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

Les données disponibles sont variables suivant les documents, rapidement analysées (voire pas) et de ce fait peu prises en compte pour étudier la politique de l'ED et l'améliorer. Un travail au niveau du CED pourrait être engagé, sans doute sous forme de groupe de travail, *a minima* pour les ED du secteur SHS.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

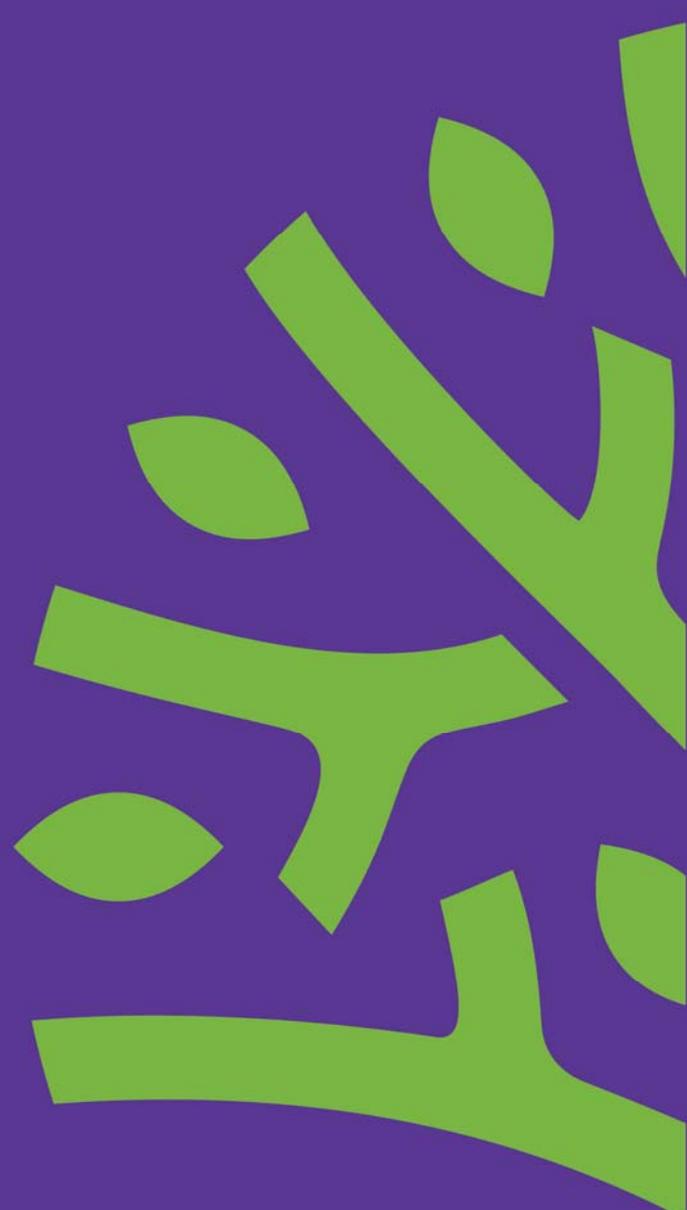


2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement n'a pas fourni d'observations.